

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire d'ajournement du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 9 octobre 2019 à 16 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, Yves Desjardins, Isabel Vaillancourt, Luc Diotte formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

A-19-10-53

RÉOUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins que l'assemblée extraordinaire ajournée le 7 octobre 2019 soit réouverte.

ADOPTÉE.

A-19-10-54

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Luc Diotte propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier, d'approuver l'ordre du jour tel que ci-après reproduit :

Séance d'ajournement du 9 octobre 2019

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions
3. Sujet reporté de la séance extraordinaire du 7 octobre 2019 :
 - 3.1 Signature d'un acte de vente en faveur de 9396-2421 Québec inc. – lot 6 332 424
4. Deuxième période de questions
5. Levée de la séance

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

A-19-10-55

SIGNATURE D'UN ACTE DE VENTE EN FAVEUR DE 9396-2421 QUÉBEC INC. - LOT 6 332 434

Monsieur le conseiller Luc Diotte propose, appuyé par madame la conseillère Isabel Vaillancourt, d'autoriser le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière de la Ville de Mont-Laurier à signer pour et au nom de l'agglomération de Mont-Laurier l'acte de vente à intervenir avec la société 9396-2421 Québec inc. pour la vente du lot 6 332 434 situé dans le Parc industriel de la Lièvre.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-19-10-56

LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Isabel Vaillancourt que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire